

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

MOT DE CIRCUMSTANCES DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

**REUNION DE LA COMMISSION MIXTE : COMMISSION SANTE |
COMMISSION
EDUCATION, SCIENCE ET CULTURE | COMMISSION
TELECOMMUNICATIONS ET
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION | COMMISSION INDUSTRIE ET
SECTEUR PRIVE**

2 SEPTEMBRE 2024 A L'HOTEL KALOUM, CONAKRY

- **Messieurs les Membres du CNRD ;**
- **Honorable Président du Conseil National de la Transition ;**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Madame la Présidente du Parlement de la CEDEAO ;**
- **Monsieur le Directeur Général de L'OOAS ;**
- **Honorables Membres des Parlements de la CEDEAO ;**
- **Honorables Conseiller Nationaux de la Transition ;**
- **Mesdames et Messieurs les Hauts Cadres de l'Administration Publique ;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts Nationaux et Internationaux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales et de la Société Civile ;**
- **Chers invités, en vos grades et qualité tout protocole observé.**

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui au nom de M. le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, le **Dr. Oumar Diouhé BAH**, actuellement en mission à l'étranger, lors de cette réunion importante qui réunit les acteurs de la santé, de l'éducation, de l'industrie, et du secteur privé au sein de notre communauté ouest-africaine. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à nos hôtes venus des pays amis et frères de la CEDEAO.

Permettez-moi, en cette occasion, d'exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence, Monsieur le Président de la République, le **Générale Mamadi DOUMBOUYA** ainsi qu'au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **M. Amadou Oury BAH**, pour leur soutien indéfectible aux

secteurs sociaux de notre pays. Leur engagement en faveur de l'amélioration de la santé, de l'éducation et du bien-être de nos populations est un pilier fondamental qui nous permet de progresser vers des objectifs de développement ambitieux et durables.

Le thème de cette réunion, « **Promouvoir les services et l'éducation pour la santé dans l'espace ouest-africain : rôle du Parlement de la CEDEAO** », est d'une importance capitale pour nos efforts communs en faveur de la santé publique. Nous savons que l'éducation pour la santé est un pilier fondamental de toute stratégie visant à améliorer la qualité de vie de nos populations. Cette approche, soutenue par la CEDEAO et l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), repose sur l'idée que l'intégration de l'éducation pour la santé dans nos systèmes éducatifs et sanitaires est essentielle pour un changement de comportement durable au sein de nos communautés.

Mesdames et Messieurs,

Les résultats de **l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2018** en Guinée mettent en lumière plusieurs défis critiques auxquels notre pays doit faire face. Parmi ces défis, la malnutrition reste une préoccupation majeure. En effet, 30 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, un taux qui impacte sérieusement leur développement physique et cognitif. De plus, 6 % des enfants de moins de cinq ans sont touchés par la malnutrition aiguë, ce qui représente une situation d'urgence pour ces jeunes vies.

La mortalité infantile et juvénile demeure également préoccupante avec un taux de mortalité infantile de 65 décès pour 1 000 naissances vivantes et un taux de mortalité juvénile de 88 décès pour 1 000 naissances vivantes. Ces chiffres montrent clairement que de nombreux enfants ne

survivent pas jusqu'à leur cinquième anniversaire, ce qui souligne la nécessité d'améliorer les services de santé, notamment en matière de soins prénatals et de vaccination.

Sur le plan de la santé maternelle, le taux de mortalité maternelle en Guinée est l'un des plus élevés au monde, avec 550 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ce chiffre illustre les défis auxquels nos femmes sont confrontées pour accéder à des soins obstétricaux de qualité, et l'urgence d'améliorer les infrastructures et les services de santé pour réduire ces décès évitables.

Concernant l'accès aux services de santé reproductive, seuls 22 % des femmes mariées utilisent une méthode moderne de contraception. Ce faible taux d'utilisation des services de planification familiale se traduit par un taux élevé de grossesses non désirées et par une croissance démographique qui met une pression supplémentaire sur les ressources limitées du pays.

Mesdames et Messieurs,

Ces défis sanitaires sont intrinsèquement liés aux défis éducatifs que notre pays doit relever. Le taux net de scolarisation au niveau primaire est de 79,8 %, tandis que le taux d'achèvement du cycle primaire est de 61,5 %. L'analphabétisme, touchant près de 68 % des adultes, complique davantage l'adoption de comportements favorables à la santé, notamment en matière de prévention des maladies et de suivi des soins.

Il est crucial d'intégrer l'éducation pour la santé dans nos programmes scolaires pour sensibiliser les jeunes dès leur plus jeune âge aux bonnes pratiques sanitaires. De même, des campagnes d'alphabétisation ciblées,

accompagnées de programmes d'éducation pour la santé, sont indispensables pour toucher les populations adultes et vulnérables.

L'éducation pour la santé doit être envisagée comme un service public, intégré de manière cohérente dans nos politiques de développement. Pour atteindre nos objectifs, il est impératif que nous mobilisions les ressources nécessaires et que nous renforçons la collaboration entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'industrie, et du secteur privé. Cette réunion est une opportunité de mutualiser nos expériences, de tirer des leçons des initiatives en cours dans d'autres États membres de la CEDEAO, et de formuler des recommandations concrètes pour améliorer l'efficacité de nos programmes de santé.

Mesdames et Messieurs,

Le rôle des parlementaires dans cette démarche est essentiel. Par leur proximité avec les populations et les autorités exécutives, ils sont en mesure de plaider efficacement pour l'intégration des interventions de promotion de la santé dans nos politiques publiques. Ils ont la responsabilité de veiller à ce que les questions de santé soient placées au cœur de nos priorités nationales.

Avant de conclure, **je tiens à réitérer l'engagement du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et celui du Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation**, à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes présentes ici aujourd'hui pour faire en sorte que chaque citoyen de la Guinée ait accès à des soins de santé de qualité et à une éducation pour la santé, contribuant ainsi à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment les objectifs 2, 3 et 4.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite des échanges fructueux au cours de cette réunion.

Je vous remercie.